

CHECKLIST — 12 POINTS À VÉRIFIER AVANT TOUTE PROCÉDURE JUDICIAIRE

Remplissez cette checklist avant d'engager toute procédure judiciaire (injonction de payer, référé, assignation). Un dossier incomplet est systématiquement rejeté ou retardé.

BLOC 1 — La créance

- ☐ La créance est certaine (la dette existe sans contestation sérieuse)
- ☐ La créance est liquide (le montant est précisément déterminé)
- ☐ La créance est exigible (la date d'échéance est passée)
- ☐ La prescription n'est pas acquise (2 ans B2C / 5 ans B2B / vérifier)

BLOC 2 — Les documents

- ☐ Contrat / devis signé ou preuve de commande en votre possession
- ☐ Facture(s) originale(s) avec numérotation légale (TVA, SIRET...)
- ☐ Preuve de livraison / bon de réception / constat de service fait
- ☐ Mise en demeure par LR/AR envoyée (accusé de réception conservé)
- ☐ Historique complet des relances (emails, courriers, SMS)

BLOC 3 — Le débiteur

- ☐ Le débiteur est identifié avec certitude (nom, SIRET, adresse)
- ☐ Le débiteur n'est pas en procédure collective (vérifier Infogreffe)
- ☐ La juridiction compétente a été identifiée (TC, TJ, juge de prox.)

Quelle procédure choisir ?

Situation	Procédure recommandée	Délai moyen	Coût
Créance < 5 000 € incontestée	Injonction de payer	1-2 mois	Faible
Créance > 5 000 € incontestée	Injonction de payer ou référé	1-3 mois	Moyen
Créance urgente (risque de fuite)	Référé-provision	2-4 semaines	Moyen
Créance commerciale 2026 (nouvelle loi)	Procédure simplifiée CJ	< 1 mois	Faible

Note : DCN Recouvrement peut prendre en charge l'intégralité de cette procédure pour vous. Contactez-nous sur dcn-recouvrement.fr.

DCN Recouvrement

[Nom et prénom]

[Qualité / Fonction]

(Signature et cachet le cas échéant)